



C A B O U R G

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Zones de chantier, bases de vie, échafaudages, bennes, nacelles... Avant de commencer vos travaux, vous devez obtenir au préalable une autorisation temporaire d'occupation du domaine public.

Pour cela, veuillez remplir le formulaire ci-dessous **au moins 10 jours avant** le commencement des travaux (3 semaines si les travaux entraînent une modification de la circulation).

PREMIERE DEMANDE

PROLONGATION

COORDONNEES :

Particulier Entreprise

Nom :

Prénom :

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

N° APE :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

NATURE DES TRAVAUX :

ZONE D'OCCUPATION :

Adresse :

Dates : du au

Heures : de à

Trottoir Chaussée Autres : Si autres, précisez (*) :

TYPE D'INSTALLATION : (Indiquez la surface en mètres² et/ou en mètres cube)

- Zone de chantier
- Base de vie
- Échafaudage
- Nacelle
- Dépôt de matériaux
- Grue
- Benne
- Autre

SURFACE OCCUPEE (en mètres et total en mètres²) :

CONTRAINTES :

- Neutralisation de stationnement sur un ou plusieurs emplacement(s)
- Neutralisation de trottoirs
- Déviation piétonne
- Neutralisation de voie de circulation
- Basculement de circulation sur chaussée opposée
- Circulation alternée
- Précisions :

PIECES A JOINDRE :

Plan de situation pour localiser

Autorisation d'urbanisme (Permis de Construire – Déclaration Préalable de Travaux.) si nécessaire

Photographie de l'immeuble existant

Plan masse coté à l'échelle ou croquis à l'échelle de l'installation précisant l'emplacement, les dimensions souhaitées et la surface occupée

- J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration.
- Je suis informé(e) que les renseignements figurants dans cette déclaration serviront de base au calcul de la taxe d'occupation du domaine public.
- Je suis informé(e) que la redevance reste due en totalité si la demande d'annulation ou de réduction est réceptionnée par le service après la période d'occupation demandée.
- J'accepte les conditions conformément aux règles d'occupation du domaine public (tarifs et réglementations) applicables au territoire de la ville de CABOURG.